Lyon 5e
71 rue Benoist-Mary

Asile d'aliénés, dit Maison de santé Binet, puis clinique de Champvert

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69007581
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon, opération d'urgence
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : asile d'aliénés
Précision sur la dénomination : maison de santé ; clinique
Appellation : Maison Binet, Clinique de Champvert
Destinations successives : maison forte, hôpital psychiatrique
Parties constituantes non étudiées : conciergerie, maison de jardinier, citerne, atelier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2016, AW, 192, 193, 194 ; 1831, V, 209, 220-236

Historique

La Maison de santé Binet est installée aux n°69 et 71 chemin des Grandes Terres par Pierre Binet des Roys en 1835. Auparavant, cet établissement privé pour aliénés créé et tenu par Catherine Renevier avant la Révolution se trouvait sur le coteau de Saint-Just, au n°29 rue des Farges. En 1832, Catherine Renevier fait don de sa maison de santé à son petit-fils Pierre Binet qu'elle avait déjà associé à la gestion. Le bail de la maison rue des Farges prenant fin le 1er janvier 1835, l'établissement est transféré cette même année dans la propriété du docteur Étienne Chinard à Champvert. Cette vaste propriété de plusieurs hectares résulte de plusieurs acquisitions faites entre 1829 et 1837 et comprenait déjà le logis principal, antérieur à la Révolution, et trois corps de bâtiments accueillant les aliénés, construits vers 1830. Par la suite, Pierre Binet va racheter successivement les terrains à Étienne Chinard entre 1839 et 1849, puis agrandir la propriété en 1854 et 1869. L'aile des femmes est construite entre 1840 et 1845. Elle est peut-être due à l'architecte Louis-Gaspard Dupasquier, qui est intervenu à Champvert à la période où Pierre Binet dirigeait la maison pour des travaux qualifiés de «restauration» (Charvet). La chapelle indépendante, attestée depuis 1854, a été démolie au cours du 20e siècle et remplacée par une chapelle adjacente au logis principal. La loge de concierge, trois pavillons et les bâtiments agricoles sont attestés en 1901. La maison du directeur, dite «La Villa» est construite en 1910. La galerie-promenoir et les extensions en demi-lune du bâtiment des hommes sont attestées en 1924. Une annexe est construite en 1927. Le bâtiment des femmes est agrandi d'un corps de bâtiment supplémentaire dit «Le Pavillon» et d'une extension en forme de rotonde entre 1927 et 1946. Dans la 2e moitié du 20e siècle, des extensions hétérogènes viennent se greffer sur l'arrière du bâtiment des femmes et des bâtiments anciens sont démolis. En 2007, la clinique est vendue au groupe Orpéa qui entreprend un programme de restructuration et de modernisation radical. En 2012, la Villa est rénovée et transformée en hôpital de jour. En 2013, le pavillon « Les Glycines » est démoli et les nouveaux bâtiments hospitaliers sont construits dans le parc au nord du domaine (AIA architectes). Enfin, en 2016 un permis de démolir et un permis de construire ont été déposés pour réhabiliter les trois corps de bâtiments de l'aile des hommes et les transformer en logements. Les extensions postérieures de l'aile des hommes, l'ensemble de l'aile des femmes et les aménagements du parc seront détruits et remplacés par des immeubles de logements.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle ()
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis-Gaspard Dupasquier (architecte, attribution par travaux historiques, ?)

Description

La maison de santé se trouve sur les hauteurs à l'ouest de Lyon, sur le territoire de Champvert, paroisse Saint-Irénée, dans un quartier périphérique peu urbanisé. Les bâtiments sont implantés au sein d'un vaste parc délimité par des murs de clôture en pisé. La partie nord du parc a été lotie pour la construction des bâtiments modernes de la clinique, les bâtiments anciens sont implantés sur la partie sud du parc. Le terrain en forte pente a un impact important sur l'architecture des bâtiments, en grande partie construits dans la pente. Sur l'arrière des bâtiments, les jardins sont aménagés en terrasses. La clinique comprend un ensemble de bâtiments disposés selon un plan général irrégulier en U. Les deux bâtiments principaux, presque parallèles, sont orientés grossièrement nord-sud et implantés dans la pente, perpendiculairement aux courbes de niveau. A l'Est, l'ancien bâtiment des hommes est composé de trois corps de bâtiments alignés, construits en pisé et couverts de toitures à longs pans et croupes. Chaque bâtiment comprend un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé un étage carré. Des extensions servant de corps de liaison se sont intercalées entre chaque bâtiment. Des bâtiments secondaires (salles polyvalentes, promenoirs) sont implantés en retour sur l'arrière, sur chacune des terrasses. Au sud, le dernier corps de bâtiment remanié au 20e siècle (ouvertures, perron) est prolongé par un bâtiment en retour d'équerre (ateliers des services techniques, serres), puis un hangar et un bâtiment technique en béton occupent l'extrême sud de la propriété, anciennement consacré au jardin potager. A l'Ouest, l'ancien bâtiment des femmes est composé de deux corps de bâtiments mitoyens construits en pisé sur un important soubassement en maçonnerie voûté, couverts d'une toiture à longs pans et marqués par deux extensions en saillie sur l'avant. Cet alignement est prolongé au sud par un bâtiment de plan quasi carré construit en béton, dit le Pavillon. Des extensions récentes et hétérogènes se développent vers l'arrière. Au sud, un bâtiment administratif perpendiculaire aux ailes des hommes et des femmes vient fermer le U. Il s'agit d'un bâtiment de plan allongé comptant sept travées, couvert d'un toit à longs pans, et prolongé à chaque extrémité par un corps de bâtiment implanté perpendiculairement au bâtiment principal (espaces de réception à l'est ; chapelle à l'ouest). Dans le parc séparant les ailes des hommes et des femmes se trouvent une maison (anciennement maison de gardien, puis maison des psychologues) et une remise abritant une pompe à eau. Enfin, à l'ouest, une villa isolée à la marge de l'enceinte de la clinique correspond à l'ancienne maison du directeur, aujourd'hui hôpital de jour.

Eléments descriptifs

Plan : plan régulier en U
Couvrements :

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, menacé

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété d'une société privée

Historique détaillé

L'ancienne maison de santé ou clinique psychiatrique de Champvert a fonctionné dans ses bâtiments historiques de 1835 à 2013. Elle a fait l'objet des deux campagnes d'inventaire en opération d'urgence en 2012 et en 2016, dans le cadre de sa restructuration complète entraînant la démolition de l'essentiel des bâtiments historiques.
L'ensemble se compose de 5 parties constituantes faisant l'objet d'un sous-dossier. Le logis (puis bâtiment administratif), antérieur à la Révolution française, est peut-être implanté sur le site de l'ancienne maison forte de Champvert [IA69007582]. Les deux ailes des hommes [IA69007583] et des femmes [IA69007587] sont construites dans le deuxième quart du XIXe siècle, peu après l'installation de la clinique, puis dotées d'extensions hétérogènes au cours du XIXe et du XXe siècle. La villa du directeur est construite en 1910 [IA69006930]. Les aménagements du parc ont également été étudiés [IA69007589].

I - La maison forte de Champvert

Selon l'historien Émile Salomon, la clinique de Champvert se serait installée sur le site de l'ancienne maison forte de Champvert, remontant au XVIe siècle. L'étude n'a pas permis de confirmer le lien entre la clinique et la maison forte, dont il ne reste par ailleurs aucun vestige visible. En 1938 déjà, Émile Salomon affirmait : « Il ne reste pas grand-chose de l'ancienne maison-forte, largement remaniée depuis sa transformation en clinique » (SALOMON, Émile. *Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais*, p. 137-138).

Au XVe et au XVIe siècle, le terrain où s'implantera plus tard la clinique de Champvert appartenait à la famille Bullioud (PELLETIER, André. *Lyon 5e arrondissement. Aux origines de la ville*, p. 118).

Selon Émile Salomon, il existait une maison forte à Champvert qui semble avoir été construite à la fin du XVIe siècle par Jean-François Agnès, marchand bourgeois de Lyon (1576-1639) et qui sera léguée de générations en générations.

Le site de Champvert a appartenu, à la fin du XVIIe siècle, en 1677 à Jacques Messier, recteur de l'Aumône Générale et échevin de Lyon, « qui embellit considérablement Champvert ». En 1712, Champvert appartient à Charles Palerne, recteur de l'Aumône Générale, échevin de Lyon en 1730-1731. Selon Émile Salomon, les Palerne firent à Champvert d'importantes transformations et lui donnèrent son aspect définitif, représenté sur une gravure datant du XIXe siècle. A la suite des Palerne, Jean Mermier, receveur général des fermes du Roi, fut propriétaire de Champvert qu'il légua à sa femme, Élisabeth François. Enfin, en 1782, le château appartenait à Antoine Durand, baron de Châtillon d'Azergues.
Sur le plan terrier de 1736 (AC Lyon, 1 S 124), le domaine de Champvert est partagé en deux propriétés appartenant à Duret et à Ennemond Berne. D'une superficie totale de 12 hectares, il est planté en vignes et en verger. Un seul bâtiment, de plan en L, était construit à cette époque, à l'emplacement du futur logement du directeur de la clinique, qui s'est peut-être implanté à la place du château.
La plus ancienne vue connue est un dessin de 1810, communiqué par le docteur Gabourd et reproduit par Marie Grangier dans le livre d'Émile Salomon. Cet auteur décrit sommairement la maison forte : "avec son bâtiment principal, ses imposantes dépendances, sa tour élevée et sa chapelle, l'antique résidence, embellie par plusieurs de nos échevins, avait fort grand air alors qu'elle trônait au centre d'un paysage idéal". Le bâtiment principal parait être un immeuble à deux corps de bâtiments en L reliés par la tour d'escalier en vis, haut de deux étages. Les dépendances sont implantées perpendiculairement au logis, à l'emplacement de la partie méridionale de l'aile des hommes avec laquelle elles partagent le même gabarit. Elles ont vraisemblablement été construites entre 1724 et 1810. Le logis et les dépendances sont reliés par un mur percé de deux arcades en plein cintre.

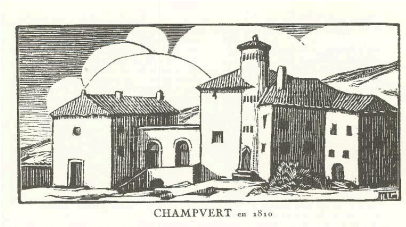

Champvert en 1810, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les Châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais. p. 135.

II- La maison de santé Renevier

La maison de santé Binet, clinique pour maladies nerveuses, s'implante sur le site de Champvert en 1835.

Cet établissement avait été fondé à la fin du XVIIIe siècle (probablement en 1796) par Mademoiselle Catherine Renevier (1761 - 29 avril 1844). Il était installé d'abord sur le coteau de Saint-Just, au lieu dit Bains Romains, lieu « rempli de souvenirs de l'occupation romaine et des premiers temps du christianisme », au 29 rue des Farges. Cette création est caractéristique d'un phénomène bien identifié de l'histoire de la psychiatrie et de la médecine. En effet, l'aliénation est le premier secteur où émerge une demande d'hospitalisation au sein des populations aisées. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les familles aisées pouvaient faire interner à leurs frais leurs aliénés dans des maisons de force. Pendant la Révolution, la suppression des lettres de cachet et la dissolution des ordres religieux laisse ces familles dans le plus grand désarroi. Dans les grandes agglomérations, des médecins (comme Jean-Etienne Esquirol à Paris) ou des particuliers ouvrent des maisons de santé laïques pour accueillir une clientèle particulière, car le secours aux pauvres et aux malades était auparavant assuré uniquement par des ordres religieux avec des sœurs hospitalières (BELMAS, Elisabeth ; NONNIS-VIGILANTE, Serenella. *La santé des populations civiles et militaires : nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, 17e-18e siècle*, p. 265). C'est l'exemple de la maison de santé de Catherine Renevier. Il s'agit d'une des premières cliniques payantes réservées à une clientèle aisée.
A la fin de sa vie, Catherine Renevier cède sa maison de santé à son petit-fils adoptif, Pierre Binet des Roys (**AD Rhône. 3E 11066**. Acte de mariage de Pierre Binet, 18 janvier 1832). Catherine Renevier avait adopté Monique Renevier. Après le décès prématuré de Monique et de son époux Antoine Binet, Catherine Renevier accueille et prend en charge ses trois petits-fils Pierre, Jean-Baptiste et Louis Binet. L'aîné, Pierre Binet, est étroitement associé à la gestion de la maison de santé de sa grand-mère : à partir de 1828 environ, il est considéré comme le gérant principal de l'établissement. En 1832, il épouse Julienne des Roys Deschandelis, issue d'une famille noble d'origine auvergnate : née à Lyon le 26 avril 1809, Julienne est la fille de Sophie Truard et de Joseph Guillaume Desroys chevalier de l'ordre royal et militaire Saint Louis et de la légion d'honneur, directeur du télégraphe à Lyon (**AC Lyon. 2 E 266**, registre des mariages, acte n°37, 18 janvier 1832).
A l'occasion de ce mariage, Catherine Renevier fait donation à son petit-fils de son établissement de santé pour aliénés « pour marquer sa reconnaissance pour le zèle et l'intérêt que Pierre Binet a apporté à la prospérité de l'établissement » et

son affection pour lui. Dans le contrat de donation établi par maitre Ducruet à Lyon, Pierre Binet s'engage à loger, nourrir, blanchir en commun ménage avec lui Mlle Renevier jusqu'à son décès et à lui fournir, soit dans ledit établissement, soit dans tout autre de ce genre qu'il formera ailleurs, un appartement suffisant pour contenir tous les objets mobiliers qu'elle s'est réservés. Pierre Binet s'engage aussi à loger, nourrir et blanchir pendant deux ans à partir de ce jour, Jean-Baptiste et Louis Binet, ses deux frères mineurs. La valeur totale de la donation tant pour le mobilier de l'établissement que pour la clientèle, est estimée à 14.000 francs. Catherine Renevier fera aussi donation d'une somme de 43.000 francs. A la suite du contrat de mariage sera fait l'inventaire du mobilier de l'établissement de santé dont Mlle Renevier fait donation à Pierre Binet (inventaire fait le 14 janvier 1832 par maitre Ducruet).
La maison de santé de Catherine Renevier était installée dans une maison avec jardins et dépendances, louée à M. Lachasse depuis 1811 (bail enregistré à Lyon le 24 août 1811). Ce bail expire le 1er janvier 1835. A l'expiration du bail de la maison rue des Farges, Pierre Binet transporte en janvier 1835 la clinique pour aliénés à Champvert, au 69 et 71 chemin des Grandes Terres, dans la propriété du docteur Étienne Chinard.

III- L'installation de la maison de santé à Champvert

Le terrain sur lequel est installée la clinique est, au XVIIIe siècle, essentiellement planté en vignes et vergers, à l'exception du logis qui existe déjà sur les plans datant du 18e siècle : c'est dans cette maison que s'installe Pierre Binet, elle porte le n°35 chemin des Grandes-Terres. Pour accéder à la clinique il faut emprunter un chemin partant de l'actuelle rue de la Favorite, le chemin des Grandes-Terres devenu rue Benoist-Mary en 1946.

Le docteur Étienne Chinard, un associé ou un investisseur ?

Étienne Chinard, docteur en médecine, habitait dans la même rue que Catherine Renevier, au n°50 rue des Farges. Il est possible qu'il ait été le médecin attitré de l'établissement Renevier, et qu'il soit ainsi entré en affaires avec Pierre Binet pour préparer le déménagement de la maison de santé.
A cet effet, il acquiert une vaste propriété de plusieurs hectares à Champvert, par deux transactions successives en 1829 et 1837. Cette chronologie correspond exactement à la période du directorat de Pierre Binet et du transfert de la maison de santé.
Étienne Chinard acquiert d'abord, par adjudication publique le 16 mai 1829 (**AD Rhône. 3 E 11100 - à préciser**) une terre et un immeuble appartenant à Jean-Pierre Dupré, pour un montant de 49 825 francs. C'est sur cette propriété que s'implante la clinique en 1835.
Puis, les 3 et 4 janvier 1837, il achète un tènement de fonds en terre de 13 hectares aux mariés Blin et Brumy, terre appartenant à Charles Brumy depuis 1801, et destinée vraisemblablement à l'agrandissement de la clinique.
La conduite du projet d'extension de la maison de santé semble donc assurée par un binôme associant le gérant de l'hôpital psychiatrique (Pierre Binet en 1835) et le médecin en chef (Étienne Chinard). Par la suite, Pierre Binet lui rachètera progressivement ces terrains entre 1839 et 1849, alors que le docteur Chinard parait se retirer à Regnié, canton de Beaujeu. Il fera former deux de ses fils à la médecine, de façon à ce que l'un des deux puisse lui succéder à la direction de l'établissement.

La construction du bâtiment des hommes (1830)

Pierre Binet et sa famille installent leur domicile dans l'ancienne maison forte, 35 chemin des Grandes Terres. Sur le plan cadastral de 1831, ce bâtiment correspond à la parcelle V 225. La matrice cadastrale de 1836 le décrit comme « bâtiment sur cour » : au rez-de-chaussée, il comprend des dépendances agricoles « écurie, remise, fenil, caves, puits, cellier » et 9 chambres correspondant au logement du fermier ; au premier étage, il comprend 11 pièces formant 3 logements bourgeois (**AD Rhône, 3 P 138/206**). Ce logis peut donc facilement accueillir le ménage de Pierre Binet, le domicile de sa grand-mère Catherine Renevier, et celui de ses deux frères cadets Louis et Jean-Baptiste.
Les bâtiments accueillant les aliénés sont spécialement construits à cette occasion, après l'acquisition des terrains en 1829 mais immédiatement avant la levée du plan cadastral napoléonien qui les représente en 1831. Les patients hébergés auparavant rue des Farges sont installés dans l'alignement composé de trois corps de bâtiments à l'est de la maison (parcelles n°222bis, 222ter, 222quater), comprenant chacun deux étages et dont la structure parait avoir peu évolué depuis. Le premier bâtiment, au nord, est composé de « *Rez-de-chaussée : salles de réception, 6 salles basses à fenêtres grillées, chambre de sureté. 1er étage : 6 chambres. 2e étage : 8 chambres.* » Le second, au centre, présente : « *Rez-de-chaussée : cuisine basse, bains et douches et sept cabinets. 1er étage : 8 chambres. 2e étage : 9 chambres.* » Enfin, le troisième bâtiment au sud de l'alignement comprend : « *Rez-de-chaussée : 2 chambres basses dites de sûretés. 1er étage : 6 chambres. 2e étage : 7 ou 8 chambres* ». On peut remarquer notamment que la configuration en forte pente du terrain est utilisée pour ménager des espaces utilitaires demi-enterrés dans les niveaux de soubassement : cuisine et salles d'eaux dans le corps central, chambres d'isolement pour les malades agités dans les deux corps nord et sud. Les bâtiments nouvellement installés offrent alors jusqu'à 45 chambres (six à huit chambres par étage).

Vue de la maison Binet avant la construction de l'aile des femmes, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les anciennes demeures seigneuriales du Lyonnais transformées en cliniques ou hôpitaux.

La construction du bâtiment des femmes (ca 1840-1845)

La construction des bâtiments de l'alignement ouest n'est pas précisément documentée. Néanmoins, une brochure promotionnelle publiée en 1854 sous le titre « Maison de santé de Champ-vert » indique que cet établissement « vient de recevoir des agrandissements considérables et une distribution en rapport avec la science moderne ». Elle précise que c'est « conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 18 décembre 1839 » qu'ont été édifiés deux corps de bâtiments « complètement isolés l'un de l'autre [pour recevoir] les malades de l'un et l'autre sexe ».
En effet, la loi du 30 juin 1838 impose l'ouverture d'un asile pour les aliénés de chaque sexe dans tous les départements du Royaume. Elle fait suite à une grande enquête initiée par le ministre Gasparin auprès des établissements d'aliénés, et s'inspire des théories de l'aliéniste Pinel (*Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*) et de ses disciples Ferrus et Esquirol. Chaque département est tenu d'avoir un établissement public destiné à recevoir et soigner les aliénés ou traiter à cet effet avec un établissement public ou privé soit de ce département, soit d'un autre département. On peut donc dater la construction du bâtiment des femmes après 1839. Par ailleurs, comme le « logement des Dames » est explicitement cité dans l'acte de vente de 1845, on peut également la situer avant cette date.
Le bâtiment des femmes, de dimensions légèrement inférieures au bâtiment des hommes puisqu'il ne compte que deux corps de bâtiments alignés au lieu de trois, est construit dans un esprit de symétrie par rapport à l'alignement existant. Il reprend notamment la même implantation dans la pente, le même gabarit et la même composition. Cependant, la mise en œuvre parait plus soignée et la construction plus qualitative, en particulier dans la maçonnerie des niveaux de soubassement et les détails d'architecture qui pourraient trahir l'intervention d'un architecte plus qualifié. On sait par ailleurs que la clinique de Champvert, sous la direction de Pierre Binet et avant 1870, a été restaurée ou a vu de nouvelles constructions par Louis-Gaspard Dupasquier (1800-1870), architecte lyonnais et disciple de Viollet-le-Duc. En effet, selon Léon Charvet, Dupasquier « fut chargé de la restauration de l'établissement Binet à Champvert » (CHARVET Léon. *Lyon artistique. Architectes.* Ed. Bernoux et Cumin, Lyon, 1899). Cette intervention pourrait concerner la restauration du bâtiment ancien du logis, mais également la construction à neuf de l'aile des femmes.

Le fonctionnement de l'établissement

Selon la brochure de 1854, la Maison Binet accueille des aliénés des deux sexes isolés l'un de l'autre dans deux vastes corps de bâtiments. Dans ces deux sections, les aliénés sont classés suivant la nature de leur délire (selon les théories de l'aliéniste Pinel). Le bien-être des malades n'est pas négligé : des calorifères sont installés pour chauffer les bâtiments, des salles de bains et de douches sont disponibles dans les différents services, alimentées par de l'eau saine ; les extérieurs sont aussi aménagés pour satisfaire le pensionnaire : des jardins ombragés, des promenades avec vue sur les rives de la Saône sont prévues, des terrasses, des bancs et tables en pierres sont installés un peu partout dans le parc. Enfin, l'établissement est doté d'une chapelle desservie par un aumônier. L'architecture extérieure et les différents aménagements dans le parc de l'établissement sont très importants car ils participent à la guérison du pensionnaire ; ils sont des agents thérapeutiques.
La division des hommes est placée sous la surveillance de Pierre Binet, secondé par son frère ; la division des femmes est surveillée par Julienne Binet avec l'aide d'une sous-directrice. L'ensemble des soins des pensionnaires est exécuté par des domestiques et un docteur est attaché à l'établissement pour le suivi médical.
Différentes formalités sont nécessaires à l'admission d'un patient et le prix dépend des soins particuliers et des exigences de la famille. Un trousseau composé de vêtements, de 3 paires de draps, 12 serviettes, 6 essuie-mains et 2 peignoirs doit être déposé à la lingerie de la maison de santé et les visites aux pensionnaires sont soumises à une autorisation des tuteurs, pourvu que le médecin ne les ait pas contre-indiquées.
Le nombre de pensionnaires varie en fonction des années (guerres, crise financière...) : la clinique comprend 80 lits en 1874, 102 lits en 1923, mais seulement 58 lits en 1936, 35 en 1941, 82 en 1942, puis jusqu'à 174 lits au début des années 1990.

IV- L'agrandissement de la propriété par Pierre Binet

C'est Pierre Binet qui construisit en partie et organisa cet établissement : à partir de 1839, il commence à acquérir en son nom propre les terrains d'abord mis à sa disposition par le docteur Chinard. Puis, il décide d'agrandir la propriété de la maison de santé en achetant de nouveaux terrains.

A) Clos Chinard

Le rachat de la propriété Chinard s'effectue en deux temps. La première vente entre Etienne Chinard et Pierre Binet se déroule le 16 mars 1839 (**AD Rhône. 3 E 11082**) : elle concerne le nord du domaine de la clinique (du chemin des grandes terres jusqu'à la route de la Demi-Lune et le logis) et correspond à l'ancienne propriété Brumy (voir annexe 1). Cette vente comprend également une maison située à l'extérieur de l'enceinte de la clinique, rue des Pépiniéristes (voir annexe 2), l'ensemble vendu moyennant le prix principal de 14 000 francs.

La deuxième acquisition de Pierre Binet à Étienne Chinard a lieu le 9 mai 1845 (**AD Rhône. 3E 11100**) devant Maitre Ducruet. Elle comprend l'essentiel du domaine de la clinique, ainsi énuméré : « le chemin des Grandes Terres, en ce qu'il appartient à la famille Binet, le logement des hommes, le logement des femmes, le clos des Dames, la petite maison, la maison de la Derne et tout le terrain existant entre les divers bâtiments depuis le clos Thozet à l'est, le chemin de la Demi-Lune au nord, la propriété Rey à l'ouest et le clos Chevalier au sud ». Cette propriété correspond aux parcelles n°221 (terre) 222 (prés et vergers), 222 bis, 222 ter, 222 quater (bâtiment des hommes), 223 (terre plantée d'arbres), 224 (jardin), 226 (terre), 227 (vignes), 228 (terre), 229 (vignes), 230 (broussailles), 234 et 235 (maison et cour). Pierre Binet achètera également plus tard les parcelles 236 et 244.

Pierre Binet achète aussi à Étienne Chinard une petite terre confinée à l'ouest par la propriété Petaval, au midi et à l'occident par le chemin des Grandes Terres et au nord par la terre de M. Tond, avec un immeuble ; terrain acquis par Chinard le 16 mai 1829.

B) Clos Aguetant

Le 4 juillet 1854 (**AD Rhône. 3E 18716**) Pierre Binet fait l'acquisition d'un tènement appartenant à la famille Aguetant et consort, d'une contenance d'1 hectare 29 ares 8 centiares, agrandissant le domaine de la clinique au sud.

Cette propriété avait été achetée par M. Benoist Jospeh Aguetant à M. François Gallin le 15 avril 1838. Le tènement est confiné à l'est par la propriété Davail, au sud par la propriété Rey, à l'ouest par un mur séparatif du clos des Dames, au nord par l'ancienne propriété Chinard (parcelles n°208-209). Il représente à la date de la vente deux portions indivises détenues par des propriétaires apparentés : la moitié indivise appartient aux deux enfants et trois petits-enfants de Benoist Joseph Aguetant ; l'autre moitié indivise appartient à Jean-Baptiste Chevron et son épouse, qui l'avaient acquise de Mlle Antoinette Burel, épouse en seconde noce de M. Benoit Joseph Aguetant. Il s'agit d'une propriété viticole, qui comprend un bâtiment, la maison dite du Chalet, et « un pressoir garni de sa corde et autres agrès ».

C) Clos Chevalier

Pierre Binet continue d'agrandir sa propriété en achetant le 27 décembre 1869 (**AD Rhône. 3 E 12398**) un terrain à Victor Chevalier (parcelles n°245, 246, 247). En 1882 (au moment de la licitation Binet), ce terrain était en nature de prairies, bosquets et comprenait un petit bâtiment dans lequel sont hébergés des aliénés. Il est limité à l'est par la propriété de Demoustier, à l'ouest par la propriété Rey, au sud par MM. Bleton et Courtancieux (Maitre Dugueyt). Cette propriété avait auparavant appartenu aux familles Poncet et Gaillard : Victor Chevalier l'avait achetée à Mlle Marie Rey qui l'avait elle-même reçue de M. Joseph Poncet, reçu de Mlle Claudine Poncet sa tante et veuve de George Gaillard.

V- La succession de Pierre Binet

Depuis l'origine, la clinique de Champvert a été gérée par un binôme de dirigeants, qui s'associent pour la direction, mais dont seul l'un des deux possède la pleine propriété des terrains, des immeubles et du fonds. La constitution d'associations, formalisées ou non, est le mode usuel de fonctionnement de l'établissement et permet, au XXe siècle, la transmission de la propriété. Après le binôme Chinard-Binet, la clinique est ensuite co-gérée par Binet père et Binet fils (1858-1877), puis par Joseph Binet et Fleury Rebatel (1890-1900), puis par Rebatel et Chaumier.

La direction de Joseph Binet

De son mariage avec Julienne Des Roys Deschandelis, Pierre Binet a eu cinq enfants, dont une fille, deux fils prêtres et deux fils médecins, Jean-Elie et Joseph. C'est ce dernier qui va succéder à son père à la direction de la clinique de Champvert en 1877.

En 1882, Joseph Binet, docteur en médecine, demeure à la clinique au 71 chemin des Grandes Terres ; Jean-Elie, également docteur en médecine, demeure à Lyon n°11 rue de Trion ; Camille, prêtre demeure à Lyon, quartier de Montplaisir chez les dames franciscaines ; Guillaume, prêtre demeure à Lyon n°44 Avenue de Noailles. Enfin, sa fille Louise-Victorine a épousé en 1868 Gaspard François Pothin Arthaud, négociant, et demeure à Lyon n°6 montée du Chemin Neuf.

On sait que Pierre Binet avait anticipé sa succession puisque son fils Joseph vint l'assister dans la gestion de l'établissement à partir de 1858 (*Lyon médical : Gazette médicale et Journal de médecins réunis*. Ed. J.P Mégret ; Plantin-Chatelain, Lyon, 1905). Le 25 novembre 1872 , date probable de la retraite de Pierre Binet, celui-ci loue l'ensemble de la propriété et de l'entreprise (tènement d'immeubles, fonds de l'établissement de santé, objets mobiliers et provisions diverses) à son fils Joseph pour une durée de 10 ans (acte passé devant Maitres Boffard et Ducruet).

Le 23 avril 1877, Pierre Binet décède à son domicile, au n°35 chemin des Grandes Terres. Le 23 août 1877 aura lieu l'inventaire après décès. Joseph Binet prend lui-même officiellement la direction de la maison de santé suite à la licitation

Binet les 27 et 28 avril 1882 (**AD Rhône 3E 34845** - voir annexe 2). Joseph Binet reste seul directeur de la clinique jusqu'en 1890, date à laquelle il s'associe avec le docteur Fleury Rebatel afin de préparer le transfert de propriété en vue de sa propre succession avec une période transitoire de dix ans.

La transmission à la famille Rebatel

Fleury Rebatel est né à Lyon le 1er octobre 1845, devient médecin à Lyon, récompensé pour sa thèse sur la circulation des artères coronaires, en 1872. Lors de la création de la Faculté de médecine, Rebatel fut désigné pour remplir les fonctions de chef des travaux de physiologie, puis il les quitta pour celles de chef de clinique des malades syphilitiques et cutanées qui le rapprochèrent du professeur Gailleton. Attiré par les maladies et troubles mentaux, l'occasion s'offrit à lui d'utiliser ses aptitudes et ces connaissances spéciales lorsqu'il fut appelé à partager avec le docteur Binet la direction de la maison de Champvert. Il était aussi président du Conseil Général du Rhône de 1883 à 1891. En 1895 il fut appelé à faire partie du Conseil d'administration des hôpitaux. Il avait deux enfants, un fils, jeune externe des hôpitaux à sa mort en 1905, et une fille, Blanche Rebatel, mariée à Édouard Herriot en octobre 1899 (**AC Lyon, 2 E 1787**, registre des mariages, acte 468, année 1899).
En 1890, Joseph Binet forme avec Fleury Rebatel une société en nom collectif pour l'exploitation de la maison de santé de Champvert (**AD Rhône. 4 Q 6/1398**, feuillet 84, acte de modification de société Chaumier-Rebatel, 1905). Cette société est formée pour une durée de 10 ans à compter du 1er janvier 1890. Joseph Binet, propriétaire des bâtiments et du fonds, apporte ces actifs à la société constituée entre lui et monsieur Rebatel pour une somme totale de 500 000 francs. A l'expiration du terme fixé pour la durée de la société soit le 31 décembre 1899, monsieur Rebatel doit devenir propriétaire de tout l'actif social, à la charge de rembourser à Monsieur le docteur Binet son compte de fonds, son compte courant libre, ses levées et sa part de réserve et de bénéfices.
Devenu propriétaire de l'établissement, Fleury Rebatel s'associe à son tour avec M. Chaumier en 1901. Le 11 janvier 1901, Messieurs Chaumier et Rebatel père établissent entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation de la maison de santé dont monsieur Fleury Rebatel était propriétaire à Lyon, n°69 et 71 Chemin des Grandes-Terres. Cette société est formée pour une durée de douze ans qui commence le 1er janvier 1901 pour finir le 31 décembre 1912. Le siège social est fixé à la clinique. Les deux associés ont l'administration de la société et investissent tous deux à hauteur de 25.000 francs dans le capital de l'entreprise. Cette fois, l'association n'a pas pour but d'assurer le transfert de propriété de la clinique, qui doit rester la propriété de M. Rebatel et de ses descendants. Le contrat prévoit qu'en cas de décès de monsieur Rebatel, la société ne sera pas dissoute et qu'elle continuera entre monsieur Chaumier, comme seul associé en nom collectif gérant, et les héritiers ou ayant droits de monsieur Rebatel. A la mort de Fleury Rebatel, le 20 janvier 1905, les héritiers optent pour la continuation de la société. La clinique est ensuite transmise par la fille du docteur Fleury Rebatel à la famille Moreau.
Monsieur Rebatel loue à la société pour toute sa durée : le fonds de maison de santé comprenant la clientèle, le mobilier et le matériel et les immeubles servant à l'exploitation du fonds, ayant leur entrée principale sur le chemin des Grandes-Terres n° 69 et 71. A cette occasion, les bâtiments sont décrits comme suit : un grand corps de bâtiments divisé en trois parties servant d'habitation et de pension pour hommes ; un grand corps de bâtiments divisé en deux parties servant d'habitation et de pension pour femmes ; une maison d'habitation avec premier étage et deuxième étage sur une partie, une chapelle, une loge de concierge, trois pavillons dans le clos, des écuries et remises, une cour, un jardin divisé en plusieurs compartiments, une terre, un parterre et une salle d'ombrage. Le tout est confiné au nord par le chemin de la Demi-Lune et la propriété Thozet, à l'est par cette dernière propriété et celle de monsieur Demoustier, au midi par les propriétés Bleton, Courtancieux et Rey, et au couchant par la propriété Davoul et un chemin divisé en divers propriétaires et auquel monsieur Rebatel a quelque droit.

Les travaux aux 20e et 21e siècles

Les travaux conduits au cours du 20e siècle sont remarquablement peu documentés. Malgré des recherches soutenues, aucun permis de construire n'a pu être retrouvé aux Archives municipales de Lyon. Seuls la comparaison des plans parcellaires successifs et quelques documents figurés isolés de leur contexte permettent de poser les jalons de l'extension de la clinique.
La loge de concierge, trois pavillons et les bâtiments agricoles sont attestés en 1901 (descriptif de l'association Rebatel-Chaumier).
La maison du directeur, dite « La Villa » est construite en 1910 (date portée).
La chapelle indépendante, attestée depuis 1854, a été démolie après 1924 et remplacée par une chapelle adjacente au logis principal.
La galerie-promenoir et les extensions en demi-lune du bâtiment des hommes sont attestées en 1924.
Une annexe est construite en 1927 (**AC Lyon, 1612 WP 32**) : il s'agit probablement de la salle d'activités construite en retour sur l'arrière du bâtiment des hommes, au niveau de la terrasse supérieure.

Le bâtiment des femmes est agrandi d'un corps de bâtiment supplémentaire dit « Le Pavillon » et d'une extension en forme de rotonde entre 1927 et 1946 (plans parcellaires).
Dans la 2e moitié du 20e siècle, des extensions hétérogènes viennent se greffer sur l'arrière du bâtiment des femmes et des bâtiments anciens sont démolis. Emile Salomon mentionne en 1938 quelques voûtes, pierres sculptées et un vieux puits encore conservés. Durant les années 1960 environ, un moulin a été détruit et un ruisseau supprimé. En 1998, quelques anciens bâtiments agricoles ont été détruits, dont les bâtiments d'habitation du fermier qui comportaient un escalier extérieur, les écuries, l'abreuvoir, la porcherie et les fenils. Seuls un puits, une boutasse et un lavoir sans toiture ont été épargnés.
L'Association de Recherches Historiques de l'Ouest-Lyon (ARHOLY) signale en 2001 une centaine de marques de tâcherons sur les bâtiments les plus anciens (visibles sur les photos prises lors de l'inventaire en 2016) ainsi que des vestiges visibles dans les jardinets de certains pavillons : débris de poterie, embases de colonnes, balustres, sculptures, fontaine et vieux bancs de pierre. L'association cite également un portail à quatre vantaux situé rue Barthélémy Buyer, qui donnait accès à la propriété, mais inutilisé depuis longtemps.
L'article de l'ARHOLY mentionne aussi quelques tableaux peints par Rebatel et des meubles d'époque, de même qu'une modeste chapelle avec un grand tableau du Christ et sept statues. Près de l'entrée, elle signale un massif avec grotte artificielle dont une statue représente un couple enlacé (statue qui se trouve maintenant dans l'actuelle cour de la clinique).
En 2007, la clinique est vendue au groupe Orpéa qui entreprend un programme de restructuration et de modernisation radical. En 2012, la Villa est rénovée et transformée en hôpital de jour. En 2013, le pavillon « Les Glycines » est démoli et les nouveaux bâtiments hospitaliers sont construits dans le parc au nord du domaine (AIA architectes). Enfin, en 2016 un permis de démolir et un permis de construire ont été déposés pour réhabiliter les trois corps de bâtiments de l'aile des hommes et les transformer en logements. Les extensions postérieures de l'aile des hommes, l'ensemble de l'aile des femmes et les aménagements du parc seront détruits et remplacés par des immeubles de logements.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Rhône. 3 E 11066. Minutes notariales de Me Jean Jacques Guillaume Ducruet, janvier-juin 1832.**
  AD Rhône. 3 E 11066. **Minutes notariales de Me Jean Jacques Guillaume Ducruet, janvier-juin 1832**.
  18 janvier 1832 : acte de mariage de Pierre Binet et Julienne des Roys des Chandelis.
  AD Rhône : 3 E 11066

- **AD Rhône. 3 P 138/198. Lyon 5e, Métropole et Vaise. État de sections 1836.**
  AD Rhône. 3 P 138/198. **Lyon 5e, Métropole et Vaise. État de sections des propriétés bâties et non bâties, sections S, T, U, V, X**. 1836.
  AD Rhône : 3 P 138/198

- **AD Rhône, 3 P 138/206. Lyon 5e Métropole et Vaise. Matrices des propriétés foncières. 1837-1914.**
  AD Rhône, 3 P 138/206. **Lyon 5e Métropole et Vaise. Matrices des propriétés foncières**. 1837-1914.
  AD Rhône : 3 P 138/206

- **AD Rhône. 3 E 34845. Minutes notariales de Me Joseph Marie Adrien Berloty, avril 1882.**
  AD Rhône. 3 E 34845. **Minutes notariales de Me Joseph Marie Adrien Berloty, avril 1882.**
  27-28 avril 1882, acte de licitation Binet
  AD Rhône : 3 E 34845

- **AD Rhône. 4 Q 6/1398. Hypothèses, Conservation de Lyon bureau unique. Registre de transcription des actes notariés, vol. 136. 1905.**
  AD Rhône. 4 Q 6/1398. **Hypothèses, Conservation de Lyon bureau unique. Registre de transcription des actes notariés, vol. 136**. 1905.
  Feuillet 84. Volume 136 n° 20 du 17 juillet 1905. Acte de modification de société Chaumier-Rebatel.
  AD Rhône : 4 Q 6/1398

Documents figurés

- **Plan cadastral de Lyon, section V dite des Granges, feuille 2 / Lyon : 1831 (AD Rhône, 3 P 1001)**

Plan cadastral de Lyon, section V dite des Granges, feuille 2 / Lyon : 1831. 1 plan : papier, encre, aquarelle. (AD Rhône, 3 P 1001)
AD Rhône : 3 P 1001

- **Vue prise au nord de la belle maison de santé de Champ-Vert, commune de Lyon. / Extr. de "Salomon, Émile. Les anciennes demeures seigneuriales", 1938.**
  Vue prise au nord de la belle maison de santé de Champ-Vert, commune de Lyon. / Extr. de "Salomon, Émile. Les anciennes demeures seigneuriales", 1938.

Bibliographie

- **BINET Pierre. Maison de santé de Champ-vert, 1854.**
  BINET Pierre. **Maison de santé de Champ-vert, établissement d'aliénés dirigé par M. Binet Aîné…** Lyon : Imprimerie d'Aimé Vingtrinier. 1854.

- **CHARVET, Léon. Lyon artistique. Architectes : notices biographiques et bibliographiques avec une table des édifices et la liste chronologique des noms par E.L.G. Charvet ; illustré de 20 portraits d'architectes. Lyon : 1899, 453p. : ill ; 28 cm**
  CHARVET, Léon. **Lyon artistique. Architectes : notices biographiques et bibliographiques avec une table des édifices et la liste chronologique des noms par E.L.G. Charvet ; illustré de 20 portraits d'architectes**. Lyon : 1899, 453p. : ill ; 28 cm

- **SALOMON, Emile. Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais**
  SALOMON, Emile. **Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais**. Lyon : Ed. de la « République Lyonnaise », tome II, 1938
  p. 135-138

- **SALOMON, Emile. Les anciennes demeures seigneuriales du Lyonnais transformées en cliniques ou hôpitaux**
  SALOMON, Emile. **Les anciennes demeures seigneuriales du Lyonnais transformées en cliniques ou hôpitaux**. Lyon : Le Crocodile, 1938

- **VACHET Adolphe (abbé). A travers les rues de Lyon. 1902**
  VACHET Adolphe (abbé). **A travers les rues de Lyon.** Lyon : Ed. Bernoux, Cumin et Masson, 1902. p.239.
  p.239

- **Association de Recherches Historiques de l'Ouest-Lyon. Champvert : exposition de Vaise, 15-24 novembre 2001**
  Association de Recherches Historiques de l'Ouest-Lyon. **Champvert : exposition de Vaise, 15-24 novembre 2001**. Lyon : ARHOLY, 2001

- **ARHOLY. Vaise, Champvert et le 5e arrondissement. Lyon : éditions ARHOLY. 2006.**
  Association de Recherches Historiques de l'Ouest-Lyon 5. **Vaise, Champvert et le 5e arrondissement**. Lyon : éditions ARHOLY. 2006.

- **BONNET, Henri. Histoire de la psychiatrie à Lyon : de l'Antiquité à nos jours**
  BONNET, Henri. **Histoire de la psychiatrie à Lyon : de l'Antiquité à nos jours**. Meyzieu : Ed. Césura Lyon, 1988
  p. 89, p. 188, p. 212

- **BELMAS Elisabeth, NONNIS-VIGILANTE Serenella. La santé des populations civiles et militaires : nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, XVIIe-XVIIIe siècles.**

BELMAS Elisabeth, NONNIS-VIGILANTE Serenella. L**a santé des populations civiles et militaires : nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, XVIIe-XVIIIe siècles.** Paris : Ed. Presses Universitaires Septentrion. 2010.
p.265

- **FAURE, Olivier. DESSERTINE, Dominique. Les cliniques privées. Deux siècles de succès. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 2012. 282p.**
  FAURE, Olivier. DESSERTINE, Dominique. **Les cliniques privées. Deux siècles de succès**. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 2012. 282p.
  p. 22-23

- **PELLETIER André (dir.). Lyon, 5e arrondissement, Aux origines de la ville. 2015.**
  PELLETIER André (dir.). **Lyon, 5e arrondissement, Aux origines de la ville**. Lyon : Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire. 2015.

- **BONNET SAINT-GEORGES, Dominique, ETEVENAUX, Joëlle. 112 médecins dans les rues de Lyon**
  BONNET SAINT-GEORGES, Dominique, ETEVENAUX, Joëlle. **112 médecins dans les rues de Lyon**.
  Lyon : Ed. Fondation Marcel Mérieux, 1990
  p. 121

Annexe 1

ANNEXE 1 - Acte de licitation de la propritété Binet contenant l'origine de propriété, 27-28 avril 1882 (AD Rhône, 3 E 34845)

AD Rhône. 3 E 34845. Minutes notariales de Me Joseph Marie Adrien Berloty, avril 1882.
« Par-devant Maitre Joseph Marie Adrien Berloty et maitre Louis Coste, tous deux notaires à Lyon soussigné ont comparu
1° Madame Julienne Bénédicte des Roys Deschandelis, veuve de monsieur Pierre Binet, propriétaire, (mot illisible), demeurant à Lyon, chemin des Grandes Terres n°70.
2° M. Jean Elie Binet, docteur médecin demeurant à Lyon, rue de Trion n°11.
3° M. Camille Binet, prêtre, demeurant à Lyon, quartier de Montplaisir, chez la dame franciscaine
4° M. Guillaume Binet, prêtre demeurant à Lyon avenue de Noailles n°44.
5° M. Gaspard François Pothin Arthaud, négociant, et de lui assistée et autorisée madame Louise Victorine Binet son épouse demeurant ensemble à Lyon, montée du Chemin Neuf, n°6. Mariés sous le règne de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant contrat reçu par maitre Perrin et son collègue notaire à Lyon le 12 septembre 1868, lequel contrat ne contient aucune clause restrictive de la capacité de l'époux.
Tous d'une part,
6° M. Joseph Binet, docteur, médecin demeurant à Lyon chemin des Grandes Terres n°71
D'autre part.
Lesquels préalablement à la licitation qui va faire l'objet des présentes ont exposé ce qui suit :
M. Pierre Binet qui était autrefois Directeur de maison de santé à Champvert et demeurant à Lyon, chemin des Grandes Terres, n°35, est décédé en son domicile le 23 avril 1877. Il a laissé pour seuls héritiers de droit et à réserve des cinq enfants M. Joseph Binet, M. Jean Elie Binet, M. Camille Binet, M. Guillaume Binet et Madame Arthaud, nés de son union avec Mademoiselle Julienne Bénédicte des Roys Deschandelis, aussi comparante.
Aussi au surplus que le constate l'intitulé de l'inventaire après décès de M. Binet reçu par Maitre Ducruet et son collègue notaire à Lyon, en date au commencement du 23 aout 1877. Le contrat de mariage de monsieur Pierre Binet avec Madame Julienne des Roys Deschandelis a été reçu par maitre Ducruet le 16 janvier 1832. Aux termes de ce contrat, les époux ont adopté pour loi de leur union quant aux biens le régime total modifié par une société d'acquêts. Les époux se sont fait donation au survivant de la totalité du bénéfice de cette société d'acquêts en cas de décès sans enfants. Cette disposition est sans effet M. Binet ayant laissé cinq enfants.
Mais l'article troisième dudit contrat contient ce qui suit : Les futurs époux voulant dès ce moment et indépendamment des dispositions déjà ci dessus faites et de toutes autres qu'il leur plaise de faire par la suite se donner en témoignage de leur mutuelle affection se font donation de la part du précédé en faveur du survivant des deux de la pleine et entière jouissance en nature et sans que celui-ci soit tenu de fournir caution de la moitié des biens que le [défunt?] laissera à son alliée.

Il dépend notamment de la société d'acquêts qui a existé entre M. et Madame Pierre Binet, les biens dont la désignation suit.

Désignation :

1°. Un tènement d'immeubles situé à Lyon, quartier de Champvert prenant son entrée principale 71 chemin des Grandes Terres (ci-devant n°35), et encore par une barrière sur le chemin de la Demi-Lune. Cet immeuble comprenant :

- Un grand corps de bâtiments divisé en trois parties servant d'habitation et de pension pour hommes.
- Un grand corps de bâtiments divisé en deux parties servant d'habitation et de pension pour femmes.
- Une maison d'habitation habitée par monsieur Joseph Binet composée d'un premier étage, deuxième étage sur une partie, une chapelle, loge de concierge, écuries et remises.
- Trois pavillons existant dans le clos couverts en maçonnerie ou pisé et recouvert en tuiles.
- Cours, jardins, divisés en huit compartiments, parterres, terres et salles d'ombrages.

Le tout est confiné au nord par le chemin de la Demi-Lune et la propriété Thozet, à l'est par cette dernière propriété et les propriétés Plaval [?] et Demoustier, au midi par le surplus de l'ancienne propriété Chevalier divisée entre Bleton et Courtancieux leur acquéreurs et par la propriété Rey au couchant par la propriété Davail et un chemin appartenant tant à la société d'acquêts [...].

2°. L'établissement de santé connu sous le nom de maison de santé Champvert avec la clientèle et l'achalandage qui y dépendait.

3°. Divers objets mobiliers, meubles meublant, linges, provisions diverses dont un état est demeuré annexé aux présentes après mention.

Ce tènement d'immeubles, cet établissement de santé et ces objets mobiliers et provisions diverses ont été loués par M. Pierre Binet à M. Joseph Binet, son fils, pour une durée de dix années qui en prend le premier décembre prochain, moyennant le prix annuel de 15.000 frcs payable par quart de trois en trois mois le premier mars, premier juin premier septembre et premier décembre de chaque année aux termes d'un acte reçu par maitre Boffard et Ducruet notaires à Lyon le 25 novembre 1872.

Par suite de ce bail, M. Joseph Binet clos à sa sortie opérer la restitution des diverses provisions qui lui avaient été louées, qui ont été consommées et dont l'estimation s'élève à 10457 francs.

Origine de la propriété

Les immeubles ont fait l'objet de quatre acquisitions de la part de M. Pierre Binet père.

1° : Acquisition Chinard

M. Binet avait acquis de la part de M. Etienne Chinard, docteur médecin demeurant alors à Regnié, canton de Beaujeu.

Premièrement : Aux termes du contrat reçu par Maitre Ducruet notaire à Lyon le 16 mars 1839 la partie de la propriété actuelle comprenant la maison occupée par M. Joseph Binet, la chapelle, les écuries, la partie au nord du terrain jusqu'à la route de la Demi Lune et une partie des bâtiments et chapelle au midi. Moyennant le prix principal de 14 000 francs.

Les formalités de la purge des hypothèques légales ont été accomplies sur cette acquisition et à cet effet :

- Expédition du contrat de vente sus énoncé a été déposée au Greffe du Tribunal Civil de Lyon le 29 mars 1839 ainsi qu'il résulte du certificat délivré le même jour par le Greffier dudit Tribunal.
- Notification de ce dépôt a été faite par exploit de Delacroix, huissier à Lyon du 20 avril 1839 à Mademoiselle Marguerite Bachelu (?), épouse de monsieur Étienne Chinard.
- Ces dépôt et notification ont été rendus publics par une insertion faite dans le Moniteur Judiciaire de Lyon du 25 avril 1839.

Les comparants déclarent que le prix de la vente a été intégralement payé M. Binet et qu'il n'est survenu aucune inscription d'hypothèque légale pendant le délai de la loi.

Deuxièmement : Aux termes d'un contrat reçu par Maitre Ducruet le 9 mai 1845, M. Binet père a acquis de M. Chinard :

1° : Le Chemin des Grandes Terres en ce qu'il appartient à la famille Binet, le logement des hommes, le logement des Dames, le clos des Dames, la petite maison, la maison de la Derne et tout le terrain existant entre ces divers bâtiments depuis le clos Chozet à l'orient, à la route de la Demi Lune au nord au chemin et l'ancienne propriété Chevron, au couchant, la propriété Rey et le clos Chevalier au midi.

2° : Une petite terre confinée à l'ouest par la propriété Petaval, au midi et à l'occident par le Chemin des Grandes Terres et au nord par la terre de M. Tond. Mais est observé que cette petite terre n'est pas comprise dans la licitation dont il va être parlé ; elle fait partie d'un immeuble séparé dépendant de la succession de M. Binet dont il n'est pas autrement fait mention en ce présent et qui n'est pas comprise dans cette licitation. Cette vente a été consentie moyennant le prix de 80 000 francs dont M. Pierre Binet s'est entièrement libéré ainsi que les comparants le déclarent. Une expédition de cette vente a été transcrite au bureau des Hypothèques de Lyon le 29 mai 1849 volume 480 n°194. Les formalités de la purge des Hypothèques légales ont été accomplies sur cette acquisition à cet effet :

- Expédition dudit contrat de vente a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Lyon 8 juin 1849
- Notification de dépôt [...]

M. Chinard est devenu propriétaire de ce dernier immeuble à la forme d'une sentence d'adjudication sur licitation prononcée à la chambre des criées du Tribunal de Lyon par M. Ranvier [?] de Bellegarde juge au Tribunal civil de Lyon

le 16 mai 1829 contre M. Jean Pierre Dupré (...) moyennant le prix de 49 825 francs. Cette sentence a été transcrite au bureau des Hypothèques de Lyon le 25 mai 1829 volume 241 n°34. M. Chinard a payé le prix de ses acquisitions aux termes de trois quittances reçues par M. Lecourt les 17 novembre 1829, 28 mai 1830 et 30 (?) 1833.

2° Acquisitions, Consort Aguettant.

M. Binet père avait acquis la moitié indivise d'un tènement qui se trouve à l'ouest de la propriété qui va être licitée où existe la maison dite du Chalet, confinée aujourd'hui à l'ouest par la propriété Davail, au midi par la propriété Rey dont elle et séparée par une haie, au couchant par un mur séparatif du clos des Dames, au nord par l'ancienne propriété Chinard, d'une contenance d'un hectare 29 ares huit centiares de :

- Madame Marie Aguettant épouse de M. Adolphe Gadot (...)
- Mademoiselle Antoinette Aguettant, religieuse de l'ordre de St Charles (Montpellier).
- Monsieur Benoit Joseph Chevron
- M. JB Marie Chevron
- leur frère demeurant à San Francisco, Fleury Chevron

Ainsi qu'il résulte d'un contrat reçu par Maitre Ducruet le 4 juillet 1854 (vol 594 n°102). Vente consentie et accepté moyennant le prix de 6000 francs. [...] M. Fleury Chevron a ratifié ledit contrat de vente suivant acte reçu par Maitre Ducruet, notaire à Lyon le 23 avril 1857.

La portion de l'immeuble allouée à M. Binet aux termes de l'acte de vente du 4 juillet 1854 appartenait aux vendeurs. [...] M. Benoit Joseph Aguettant en avait fait l'acquisition de M. François Gallin, aubergiste demeurant à Lyon, suivant contrat reçu par Maitre Bernod, le 15 avril 1838.

3° : Acquisition Chevron

L'autre moitié indivise du tènement d'immeuble ci-dessus désignée a été acquise par M. Binet de M. Jean Baptiste Chevron. Contrat reçu par Maitre Ducruet le 4 juillet 1854. Transcription le même jour vol 840 n°74190. Prix de la vente fixé à 6000 francs. Le prix de cette vente a été payé entre les mains de Madame Françoise Day, veuve de monsieur JB Chevron. [...]

Monsieur Chevron avait acquis la portion indivisé de l'immeuble transmise à M. Binet de Mademoiselle Antoinette Burel, veuve en première noce de M. JB Delonage (?) et épouse en 2nde noce de Monsieur Benoit Joseph Aguettant.

4° : Acquisition Chevalier

M. Binet avait acquis de M. Victor Chevalier le terrain aujourd'hui en nature de prairies, bosquets et dans lequel il a été édifié un petit bâtiment limité au levant par la propriété de M. Demoustier, au couchant par la propriété Rey et au midi par celle de MM Bleton et Courtancieux. Acte reçu par Me Dugueyt le 27 décembre 1869 (vol 1479 n°6). Prix 10.000 francs. Quittance reçue le 4, 8, 12 avril 1870.

L'origine de propriété est ainsi établie dans le contrat sus visé du 27 décembre 1869 : l'immeuble dont dépend la partie aliénée provient de M. Chevalier de l'acquisition qu'il en faite de Mlle Marie Rey. Elle l'avait reçu de M. Joseph Poncet qui l'avait reçu de Mlle Anne Claudine Poncet, sa tante, veuve de M. Georges Gaillard.

[...]

Licitation

Licitation des biens sus désignés, après différentes offres, M. Joseph Binet a offert une somme de 350.000 francs.
Pour les immeubles : 240.000 fr
Pour l'établissement de santé : 32.027 fr 20 cts
Pour les objets mobiliers : 67.515 francs 80 cts.
Marchandises et provisions : 10.457 francs.
Cette somme revient à 10/20e à Mme Veuve Binet, soit 175.000 francs. [...]

Annexe 2

ANNEXE 2 - Acte de modification de la société Chaumier-Rebatel, 17 juillet 1905 (AD Rhône, 4 Q 6/1398)

AD Rhône. 4 Q 6/1398. Hypothèses, Conservation de Lyon bureau unique. Registre de transcription des actes notariés, vol. 136. 1905. Feuillet 84, volume 136 numéro 20 du dix sept juillet mil neuf cent cinq (17 juillet 1905).

Il a été présenté au bureau pour y être transcrit l'acte de mutation dont la teneur suit : entre JB Chaumier, Madame Louise Elisabeth Monin, veuve en seconde noces de Monsieur Fleuri Rebatel, Monsieur Herriot mari de Madame Marie Blanche Rebatel et Fleury Rebatel, étudiant en médecine. Agissant tous conjointement entre eux Madame veuve Rebatel comme usufruitière d'un quart des biens dépendant de la succession de Monsieur Fleuri Rebatel avec lequel elle était mariée sous le régime exclusif de communauté suivant contrat reçu à Lyon par maitre Louis Coste le douze août mil huit cent soixante seize (12 août 1876). Madame Herriot et monsieur Fleury Rebatel son frère, en leur qualité de seuls héritiers de Monsieur Fleuri Rebatel leur père en son vivant docteur en médecine, officier de la légion d'honneur, ancien président du conseil général du Rhône demeurant à Lyon quai de l'hôpital numéro 7 où il est décédé le 20 janvier 1905. [...]

Observations préliminaires :

Suivant acte sous signatures privées en date à Lyon du onze janvier mil neuf cent un (11 janvier 1901), Messieurs Chaumier et Rebatel père ont établi entre eu une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation de la maison de santé dont monsieur le docteur Fleuri Rebatel était propriétaire à Lyon, chemin des Grandes terres numéro soixante neuf et soixante et onze. Cette société a été formée pour une durée de douze ans qui ont commencé le premier janvier mil neuf cent un pour finir le trente et un décembre mil neuf cent douze. Le siège social a été fixé à Lyon, chemin des grandes terres. Les deux associés avaient l'administration de la société ; et la signature sociale et droit à une levée annuelle de dix mille francs chacun payable par douzième. Monsieur Rebatel a apporté à la société : premièrement le montant du cautionnement par lui versé à l'administration soit seize mille huit cents francs. Et deuxièmement une somme de huit mille deux francs en espèces. Monsieur Chaumier a fait apport de vingt cinq mille francs en espèces. Total des apports constituant le capital social cinquante mille francs.
Monsieur Rebatel a loué à la société pour toute sa durée :
- le fonds de maison de santé qu'il possédait à Lyon, chemin des Grandes Terres 69 et 71, comprenant la clientèle, le mobilier et le matériel.
- deuxièmement, les immeubles servant à l'exploitation dudit fonds situés à Lyon quartier Champvert ayant leur entrée principale sur le chemin des Grandes terres où ils portent le numéro 69 et 71 consistant en :
- Un grand corps de bâtiments divisé en trois parties servant d'habitation et de pension pour hommes.
- Un grand corps de bâtiments divisé en deux parties servant d'habitation et de pension pour femmes.
- Une maison d'habitation avec premier étage et deuxième étage sur une partie, une chapelle, loge de concierge, trois pavillons dans le clos, écuries et remises, cour, jardin divisé en plusieurs compartiments, terre, parterre et salles d'ombrage.
Le tout est confiné au nord par le chemin de la Demi-Lune et la propriété Thozet, à l'est par cette dernière propriété et celle de monsieur Demoustier, au midi par les propriétés Bleton, Courtencieux (?) et Rey, et au couchant par la propriété Davoul et un chemin divisé en divers propriétaire et auquel monsieur Rebatel a quelque droit.
En cas de décès de monsieur Rebatel, la société ne sera pas dissoute, elle continuera entre monsieur Chaumier comme seul associé en nom collectif gérant et les héritiers ou ayant droits de monsieur Rebatel. 95% à monsieur Chaumier et 5% aux commanditaires.
[...]
Acte de société enregistré à Lyon (commerce) le 14 janvier 1901, folio 67, case 681.
Ces faits exposés, les héritiers optent pour la continuation de la société. [...]
Origine de propriété des immeubles :
Les immeubles appartenaient autrefois à Monsieur Joseph Binet, docteur en médecine demeurant à Lyon qui les avait acquis par licitation amiable intervenue entre lui et les cohéritiers suivant acte reçu par Maitre Berloty et Maitre Coste notaires à Lyon les 27 et 28 avril 1882.
Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Lyon du 20 février 1890 enregistré à Lyon le 1er mars 1890 numéro 77 aux droits de 753 francs 75cts par Monsieur Viard receveur Monsieur Joseph Binet et Monsieur Fleuri Rebatel, tous deux sus nommés ont formé entre eux pour une durée de 10 ans à compter du 1er janvier 1890 une société en nom collectif pour l'exploitation de ladite maison de santé dont monsieur Binet était propriétaire et qu'il a apportée à la société constituée entre lui et monsieur Rebatel pour une somme totale de 500 000 francs. A l'expiration du terme fixé pour la durée de la société soir le 31 décembre 1899, monsieur Rebatel est devenu en vertu de l'une des clauses du pacte social sus énoncé propriétaire de tout l'actif social à la charge de rembourser à Monsieur le docteur Binet son compte de fonds, son compte courant libre, ses levées et sa part de réserve et de bénéfices. Acte de société enregistré le 28 mars 1900, folio 87 numéro 963, signé Grandsault receveur. [...]
Transcrit littéralement sur l'expédition de l'acte par Monsieur le conservateur au premier bureau des hypothèques de Lyon, soussigné qui a fait au numéro 11 du Volume 101 l'inscription d'office prescrite par la loi.

Annexe 3

ANNEXE 3 - Actes notariés concernant une maison appartenant à la propriété Binet, rue des Pépiniéristes

Les recherches conduites sur l'historique de la propriété de la clinique de Champvert ont permis de documenter un édifice voisin, qui a fait l'objet de transactions foncières en même temps que les terrains de la clinique, mais n'appartient pas au même périmètre.
Les 3 et 4 janvier 1837 Etienne Chinard achète aux mariés Blin et Brumy un tènement de fonds en terre situé à Lyon, au territoire des Grandes Terres quartier de l'ancienne Ville, d'une contenance d'environ 12 ares, 93 centiares (soit une bicherée, ancienne mesure).
Il bâtit sur une partie de ce terrain une maison de deux étages sur rez-de-chaussée et caves voûtées, construite en maçonnerie et pisé, mise en location à M. Crolas.
Le terrain et la maison sont ensuite vendus à Pierre Binet le 16 mars 1839 pour la somme de 7000 francs.
Transcription de l'acte de vente de cette propriété par Etienne Chinard à Pierre Binet, 16 mars 1839

AD Rhône 3E11082 n°185, archives notariales de Maitre Jean-Jacques-Guillaume Ducruet (1823-1883)
« Par-devant Me Ducruet et son collègue notaires à Lyon soussignés,
a comparu M. Etienne Chinard, chevalier de la légion d'honneur, docteur en médecine demeurant à Lyon, rue des Farges, n°50.
Lequel a vendu avec la maintenue et garantie de toutes dettes hypothèques et empêchements généralement quelconques à M. Jean Pierre Binet, propriétaire demeurant à Lyon, territoire des grandes Terres, ici présent en acquérant pour lui et les ayants cause, une maison située au territoire des grandes terres, banlieue de Lyon, rue des pépiniéristes, construite en maçonnerie et pizé et qui se compose de caves voutées, d'un rez-de-chaussée et de deux étages au-dessus.
Ledit immeuble est confiné à l'orient par la rue des pépiniéristes, au midi par la maison du Sieur Dufavet dont le mur est mitoyen, à l'occident par une terre appartenant aux héritiers Boyrivense et au nord par un terrain appartenant au vendeur sauf meilleurs confins et sans qu'une erreur de cette nature puisse autoriser les parties à le rechercher.
L'acquéreur en aura la propriété à compter de ce jour, mais il n'en aura la jouissance qu'à partir du 24 juin prochain, époque à laquelle les impôts assis sur ladite maison demeure à sa charge. Il sera tenu de maintenir M. Crolas, locataire actuel ou de prendre avec ce dernier tout arrangements qu'il jugera convenables le tout à ces périls et risques et sans recours contre le vendeur.
La maison dont s'agit est vendue avec toute les aisances et dépendances, devis de mitoyenneté, servitudes actives et passives qui subsistent actuellement et celles qui seront ci-après établies ; elle est bien comme de l'acquéreur qui déclare l'avoir visité attentivement.
La présente vente est en outre consentie dans les clauses et conditions suivantes :
1° : le mur côté nord de l'allée et l'escalier de la maison depuis la cave jusqu'au grenier seront communs à perpétuité entre l'acquéreur et le vendeur et ses ayants droits ; ce dernier se proposant de construire une maison joignant celle pour lui présentement vendue à M. Binet.
2° : les cabinets de latrines situés entre le mur côté nord à gauche en montant demeurent réservés au vendeur pour lui appartenant exclusivement.
3° : l'entretien, les réparations et charges de communauté relatifs à la porte d'entrée, aux escaliers, à la partie de la toiture qui recouvre et au [?] des latrines de la maison seront supportés à frais communs entre le vendeur et l'acquéreur.
4° et enfin, les impositions qui seront dues pour la porte d'entrée et la fenêtre qui éclaire l'escalier seront acquittés par les parties dans la même proportion.
La maison présentement vendue a été construite par M. Etienne Chinard sur partie du tènement de fonds dont il a fait l'acquisition des mariées Claude Blin et Claudine Brumy suivant le contrat de vente et l'acte contenant élection de commande passés devant Maitre Ducruet soussigné et son collègue les 3 et 4 janvier 1837 enregistrés. Cette vente a été consentie moyennant le prix de 2420 francs.
Le prix de la présente vente demeure fixé à la somme de 7000 francs que l'acquéreur s'oblige à payer au vendeur dans 6 années à compter de ce jour avec intérêts à raison de 5% (...).
Le vendeur s'engage à rapporter à réquisition la main levée de toutes inscriptions qui pourraient grèver l'immeuble vendu et à justifier avoir l'exigibilité du prix de la présente vente du payement des 2000 qui sont dus pour M. Chinard pour solde du prix de la vente précitée du 3 janvier 1837.
L'acquéreur sera tenu de faire assurer contre l'incendie par l'une des compagnies autorisées par le gouvernement la maison vendue, jusqu'à l'entier acquittement du prix de la présente vente ; en cas de sinistre il cède dès à présent comme dès lors au vendeur et jusqu'à concurrence, l'indemnité qui lui serait allouée à cet égard. »
Transcription partielle de l'acte de vente de cette propriété par les mariés Blin et Brumy à Etienne Chinard, 3 et 4 janvier 1837
AD Rhône 3 E 11076, archives notariales de Maitre Jean-Jacques-Guillaume Ducruet (1823-1883)
Vente immobilière entre Claude Blin et Claudine Brumy son épouse et Louis Lallemend, représentant le docteur Etienne Chinard.
« […] Ont vendu un tènement de fonds en terre situé à Lyon, au territoire des grandes terres quartier de l'ancienne Ville de la contenance d'environ 12 ares, 93 centiares (soit une bicherée, ancienne mesure), lequel fonds de terre est confiné à l'est par le bâtiment du sieur Boisivend, un chemin de desserte entre eux, au sud par la propriété du Sieur Segry, à l'ouest par le chemin public tendant à Grange Blanche et au nord par la terre du Sieur Boirivend.
La terre dont il s'agit est vendue avec toutes les aisances et dépendances servitudes actives ou passives. [...]
L'immeuble présentement vendu appartient à la dame Claudine Brumy, femme Blin comme l'ayant recueilli dans la succession de Pierre François Brumy, son père, dont elle est la seule héritière de droit. Ce dernier en était propriétaire en vertu de la cession qui a été faite en sa faveur par Anne Brumy sa sœur. Traité passé devant Maitre Ducruet père le 16 mars 1808. Ladite terre était en partage à ladite Anne Brumy suivant l'acte de partage de ce bien de Charles Brumy père commun qui a eu lieu devant maitre Merle, notaire à Sainte Foy lès Lyon le 14 Ventôse An IX.
La somme est convenue pour la présente vente moyennant le prix de 2420 francs. [...]
Sieur Lallemend a, par la présente, déclaré qu'il avait fait cette acquisition pour le compte et au profit de M. Etienne Chinard, docteur en médecine demeurant à Lyon rue des Farges. »

Illustrations

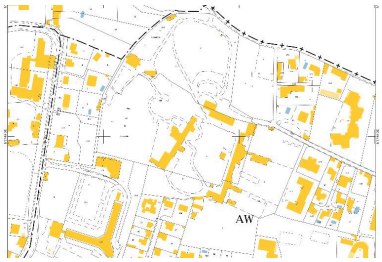

Plan de situation, avant la construction de la nouvelle clinique
IVR84_20176900868NUDA

La maison de santé Binet en 1831, d'après le cadastre napolénien (section V dite des Granges, feuille 2, AC Lyon)
IVR84_20176900869NUCA

La maison de santé Binet dans la première moitié du 20e siècle, d'après le plan parcellaire de la Ville de Lyon (AC Lyon, 5 S 14-1, plan de 1920 actualisé)
IVR84_20176900870NUCA

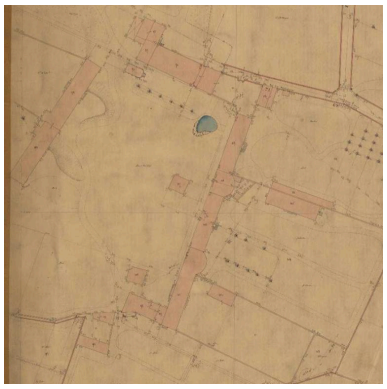

Plan des bâtiments construits en 1924, d'après le plan parcellaire de la Ville de Lyon (AC Lyon, 4 S 179-2)
IVR84_20176900871NUCA

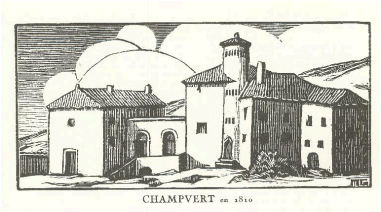

Champvert en 1810, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les Châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais. p. 135. Phot. Nicolas Claerr, Autr. Marie Granger
IVR82_20136902649NUCB

Vue de la maison Binet avant la construction de l'aile des femmes, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les anciennes demeures seigneuriales du Lyonnais transformées en cliniques ou hôpitaux. Phot. Nicolas Claerr
IVR82_20136903002NUCB

Vue d'ensemble des bâtiments nord, élévation nord (bâtiments administratifs)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900831NUCAQ

Vue d'ensemble des bâtiments nord, élévation sud (bâtiments administratifs)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900829NUCAQ

Vue de la chapelle à l'extrémité ouest du bâtiment administratif, élévation sud
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900818NUCAQ

Détail de l'élévation sud du bâtiment administratif (escalier à cage partiellement ouverte)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900821NUCAQ

Vue partielle du bâtiment des femmes (aile ouest, partie nord)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20166902391NUCAQ

Vue partielle du bâtiment des femmes (aile ouest, partie centrale)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900811NUCAQ

Vue du bâtiment dit "Le Pavillon", extension sud de l'aile des femmes
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20176900802NUCAQ

Vue de la conciergerie et de l'alignement du bâtiment des hommes (aile est)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20166902358NUCAQ

Vue partielle du bâtiment des hommes (aile est, partie nord)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20166902361NUCAQ

Vue postérieure de l'aile des hommes (aile est, partie sud)
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20166902403NUCAQ

Vue de la maison des psychologues, dans le parc
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20166902367NUCAQ

Vue rapprochée de la porte de la maison des psychologues
Phot. Thierry Leroy

Vue du bâtiment technique
au sud du parc, élévation sud
Phot. Magali Delavenne
IVR84_20166900983NUCA

Vue du bâtiement technique
au sud du parc, élévation nord
Phot. Magali Delavenne
IVR84_20166900982NUCA

IVR84_20166902372NUCAQ

Vue du bâtiment dit "Les Glycines", démoli en 2013
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136902657NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Parc de la Clinique de Champvert (IA69007589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, 71 rue Benoist-Mary
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Maison du directeur dite La Villa, actuellement hôpital de jour (IA69006930) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, , 71 rue Benoist-Mary
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Aile des hommes de la Clinique de Champvert (IA69007583) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, 71 rue Benoist-Mary
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Aile des femmes de la Clinique de Champvert (IA69007587) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, 71 rue Benoist-Mary
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Bâtiment administratif, chapelle (IA69007582) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 5e, 71 rue Benoist-Mary
Dossiers de synthèse :
Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Asile d'aliénés, dit Maison de santé des docteurs Carrier, puis clinique Saint-Vincent-de-Paul (IA69004035) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, 168-174 route de Vienne

Auteur(s) du dossier : Albane Paitard, Magali Delavenne
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

Plan de situation, avant la construction de la nouvelle clinique

IVR84_20176900868NUDA
© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison de santé Binet en 1831, d'après le cadastre napolénien (section V dite des Granges, feuille 2, AC Lyon)

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Lyon, section V dite des Granges, feuille 2 / Lyon : 1831 (AD Rhône, 3 P 1001)**
  Plan cadastral de Lyon, section V dite des Granges, feuille 2 / Lyon : 1831. 1 plan : papier, encre, aquarelle. (AD Rhône, 3 P 1001)
  AD Rhône : 3 P 1001

IVR84_20176900869NUCA
© Archives départementales du Rhône
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison de santé Binet dans la première moitié du 20e siècle, d'après le plan parcellaire de la Ville de Lyon (AC Lyon, 5 S 14-1, plan de 1920 actualisé)

IVR84_20176900870NUCA
© Archives municipales de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan des bâtiments construits en 1924, d'après le plan parcellaire de la Ville de Lyon (AC Lyon, 4 S 179-2)

IVR84_20176900871NUCA
© Archives municipales de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

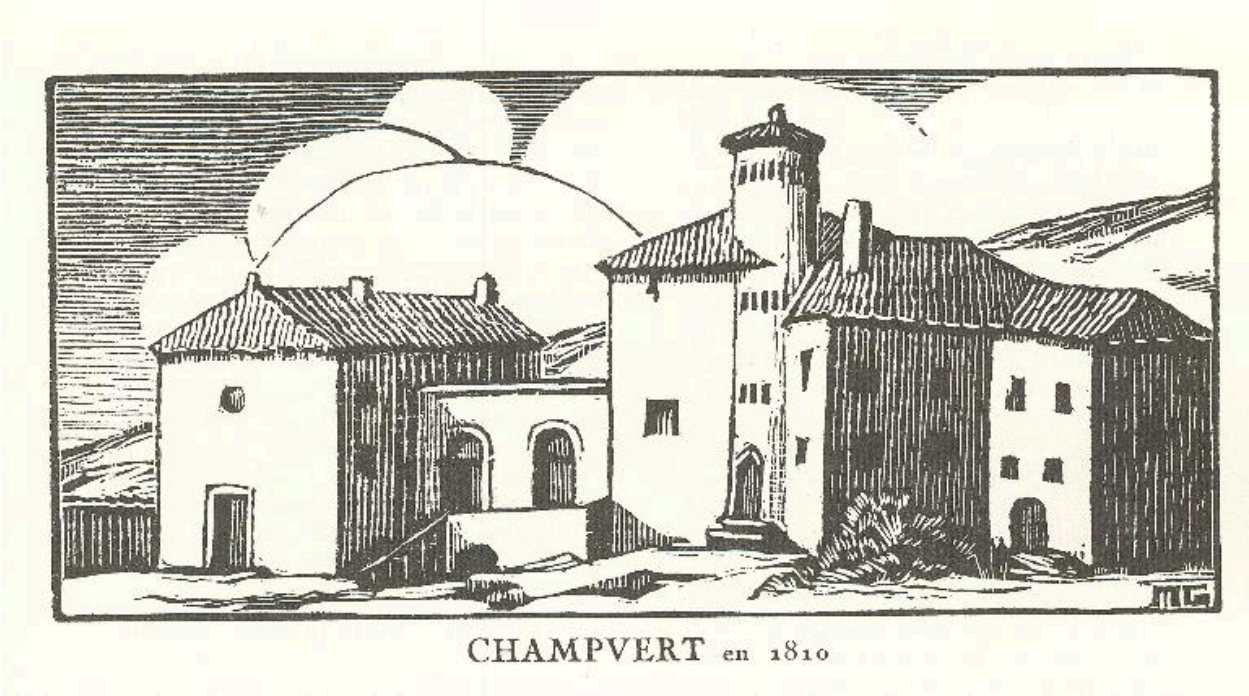

Champvert en 1810, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les Châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais. p. 135.

IVR82_20136902649NUCB
Auteur de l'illustration : Nicolas Claerr
Auteur du document reproduit : Marie Granger
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la maison Binet avant la construction de l'aile des femmes, dessin reproduit dans Salomon, Emile. Les anciennes demeures seigneuriales du Lyonnais transformées en cliniques ou hôpitaux.

Référence du document reproduit :

- **Vue prise au nord de la belle maison de santé de Champ-Vert, commune de Lyon. / Extr. de "Salomon, Émile. Les anciennes demeures seigneuriales", 1938.**
  Vue prise au nord de la belle maison de santé de Champ-Vert, commune de Lyon. / Extr. de "Salomon, Émile. Les anciennes demeures seigneuriales", 1938.

IVR82_20136903002NUCB
Auteur de l'illustration : Nicolas Claerr
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des bâtiments nord, élévation nord (bâtiments administratifs)

IVR84_20176900831NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble des bâtiments nord, élévation sud (bâtiments administratifs)

IVR84_20176900829NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la chapelle à l'extrémité ouest du bâtiment administratif, élévation sud

IVR84_20176900818NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de l'élévation sud du bâtiment administratif (escalier à cage partiellement ouverte)

IVR84_20176900821NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle du bâtiment des femmes (aile ouest, partie nord)

IVR84_20166902391NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle du bâtiment des femmes (aile ouest, partie centrale)

IVR84_20176900811NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du bâtiment dit "Le Pavillon", extension sud de l'aile des femmes

IVR84_20176900802NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la conciergerie et de l'alignement du bâtiment des hommes (aile est)

IVR84_20166902358NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle du bâtiment des hommes (aile est, partie nord)

IVR84_20166902361NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue postérieure de l'aile des hommes (aile est, partie sud)

IVR84_20166902403NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la maison des psychologues, dans le parc

IVR84_20166902367NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue rapprochée de la porte de la maison des psychologues

IVR84_20166902372NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du bâtiment technique au sud du parc, élévation sud

IVR84_20166900983NUCA
Auteur de l'illustration : Magali Delavenne
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du bâtiement technique au sud du parc, élévation nord

IVR84_20166900982NUCA
Auteur de l'illustration : Magali Delavenne
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du bâtiment dit "Les Glycines", démoli en 2013

IVR82_20136902657NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation